

Cécile BOUREZ
Huissier de Justice
n°15, rue Dumoret
65700 MAUBOURGUET
etude@bourez-huissier.com
TVA Intracom FR50432914828
TEL : 05.62.96.98.66
FAX : 05.62.96.01.14

PROCES - VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT

ET LE VINGT NEUF SEPTEMBRE A 09 HEURES.

A la demande de :

La SELARL LEGRAND FRANCOIS, au capital de 10.000 €uros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PAU sous le numéro D 453.211.393, agissant poursuite et diligences de son représentant légal Monsieur François LEGRAND, Mandataire Liquidateur près la Cour d'Appel de PAU, domicilié en cette qualité audit siège social et notamment 3 rue Brauhauban, à TARBES (65000), agissant en qualité de liquidateur judiciaire de XXX, société anonyme, représentée par son gérant Monsieur XXX, et désigné en cette qualité selon jugement du Tribunal de Commerce de Tarbes le 02 avril 2012,

Et ayant pour Avocat

Maître Paul CHEVALLIER, Avocat au Barreau de TARBES, domicile élu en son Cabinet en cette qualité 8, Place du Marché Brauhauban – 65000 TARBES.

Je, Cécile BOUREZ, Huissier de Justice, à la résidence de MAUBOURGUET (Hautes Pyrénées), n°15, rue Dumoret, soussignée,

Agissant en vertu de

Une Ordonnance rendue sur requête par Monsieur le JUGE COMMISSAIRE près le Tribunal de Commerce de TARBES, en date du 21 juillet 2017 revêtue de la formule exécutoire le 28 juillet 2017, me commettant afin de procéder à l'établissement d'un procès-verbal descriptif et en temps utile à la visite des immeubles dont s'agit, du bien situé Commune de LANNE (65380), Zone Industrielle, 54, rue des Chênes, cadastrés ladite Commune Section ZB numéro 116 d'une contenance de 27a 83ca, et Section ZB numéro 117 d'une contenance de 1ha 20a 45ca, pour une contenance totale de 1ha 48a 28ca annexées au présent,

Et conformément aux dispositions des articles R.322-1, R.322-2 et R.322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution,



Et afin de procéder à un procès-verbal descriptif des parcelles Cadastrees Section ZB numéro 116 et Section ZB numéro 117, Commune de LANNE (65380), Zone Industrielle, 54 rue des Chènes, appartenant à XXX, prise en la personne de son gérant Monsieur XXX,

Déférant à sa réquisition,

certifie m'être rendue à :

LANNE (65380)

Zone Industrielle, 54 rue des Chènes

Immeuble et parcelles Cadastrees, Section ZB numéro 116 d'une contenance de 27a 83ca, et Section ZB numéro 117 d'une contenance de 1ha 20a 45ca,

où étant, en présence et assistée de Monsieur Bertrand DELAFOSSE et Monsieur Dorian PATHIER, employés de la Société AB DIAG, Experts immobiliers, aux fins de procéder aux diagnostics nécessaires, j'ai pu procéder au descriptif suivant :

Monsieur XXX, absent pour cause de déplacement, ayant été dûment prévenu de mes opérations, et étant en possession des clés de l'immeuble, me certifie et me demande de procéder aux opérations de description en son absence, selon lettre manuscrite adressée.

Il s'agit de locaux à usage industriel, comprenant deux bâtiments.

Le bâtiment est situé sur la commune de LANNE.

Il s'agit d'une commune d'environ 580 habitants, et limitrophe des agglomérations de Tarbes.

L'immeuble est dépourvu de copropriété. La propriété est inoccupée et non louée.

Les locaux sont vides et délabrés.

Le parking goudronné est entièrement dégradé et constitué de rejets de gravillons et enherbé par endroits.

Photographie n°1

La clôture est constituée d'un soubassement de béton surélevé de poteaux béton et grillage barbelé.

Photographie n°2

Deux portails métalliques ouvrent sur le bâtiment Sud et un portail métallique ouvre l'accès au bâtiment Nord.

Photographies n°1 et n°2

Les deux bâtiments sont recouverts de tôles ondulées en éverit.

Les murs du bâtiment Sud sont constitués de blocs ciments crépis peints.

Le bâtiment Nord est constitué de bardage de tôles métalliques. **Photographies n°3 et n°4**

Des amas d'herbe poussent sur les gouttières et les toitures.

Quasiment toutes les vitres sont cassées et des bouts de verre jonchent le sol des deux bâtiments.



Je note un réseau d'assainissement individuel.

L'immeuble n'apparaît pas conforme ni en règle avec la Loi Grenelle II sur l'assainissement.

Les compteurs électriques ne fonctionnent pas. Les bâtiments ont été pillés et saccagés. Les fils électriques sont coupés, et sciés nets aux embouts.

BATIMENT NORD

La surface au sol loi Carrez du bâtiment Nord (Section ZB n°116) est de 1549.72 m2.

REZ DE CHAUSSEE

➤ ACCUEIL

L'accueil comporte deux ouvertures en verre à l'état extrêmement sale et dégradé. Photographies n°5 et n°6

Le sol carrelé est à l'état sale. Photographie n°7

Les fils du réseau électrique sont coupés. Photographie n°8

Le faux plafond est constitué de lattes métalliques.

Les murs de l'accueil et de la réception sont recouverts en partie de moquette rase. Photographies n°10 et n°11

Les prises électriques et interrupteurs sont d'aspect vétuste. Photographies n°12, n°13 et n°14

Les encadrements de porte sont cassés. Photographies n°15 et n°16

Des câbles électriques et téléphoniques sont pendants des murs. Photographie n°17

Les vitres et portes intérieures sont cassées. Photographie n°18

Les placards sont à l'état vétuste. Photographie n°19

➤ ATELIER

Le sol est recouvert de béton à l'état brut, souillé par des produits chimiques de couleur jaune et rouge à de nombreux endroits. Photographies n°20, n°21 et n°22

Le toit est constitué de tôles ondulées avec plaques dites en éverite, plaques isolantes sous dalles fibre ciment. Photographie n°25

Les éclairages sont constitués de luminaires néon sous tôle ondulés. Photographies n°23, n°24 et n°25

Je note un accès central en partie Sud. Photographie n°26

Sur toute la longueur Sud de l'atelier, je compte quatre bureaux. **Photographie n°28**

Je note des projections de peinture et produits chimiques ainsi que poudre de toner de photocopieurs projetés sur les murs de l'atelier ainsi que sur le sol de l'intégralité du bâtiment. **Photographie n°55**

L'une des vitres de la cloison de séparation est cassée. **Photographies n°56 et n°59**

Je compte six chauffages à air pulsé et deux ventilateurs à proximité. **Photographies n°60 et n°152**

La tuyauterie est non isolée, recouverte de peinture écaillée en grande partie. **Photographies n°57 et n°58**

Je constate que des tuyaux ressortent vers l'extérieur en paroi Est à proximité de l'angle Nord-est. **Photographies n°61 et n°62**

➤ **PREMIER BUREAU**

Les murs constitués de béton peint sont extrêmement sales et comportent des trous et crevasses par endroits, les cloisons de Placoplatre sont altérés et cassés par endroits.

Le sol du premier bureau est constitué de petits carreaux de carrelage. **Photographie n°29**

L'éclairage néon au plafond est éclaté. **Photographie n°30**

Les vitres de la cloison de séparation intérieure des bureaux et atelier sont entièrement brisées. **Photographies n°31 et n°32**

➤ **SECOND BUREAU**

Le sol du second bureau est couvert d'un carrelage plus récent à grands carreaux jonché de débris de vitres cassées. **Photographie n°34**

Des cloisons sont posées à même le sol. **Photographie n°33**

➤ **TROISIEME BUREAU**

Dans le troisième bureau du fond Est, le sol est recouvert de petits carreaux anciens et vétustes. **Photographie n°35**

L'accès se fait par une porte à double battants. **Photographie n°36**

Je note l'existence d'un chauffage mural à air pulsé. **Photographie n°37**

Sous l'escalier menant à l'étage, je remarque une cabine vitré, avec structure acier rouillée et vétuste. **Photographie n°38**

Je constate la présence de bidons de produits chimiques déversés sur le sol ainsi qu'une bouteille de gaz.

On accède directement à l'atelier par un volet roulant métallique. **Photographie n°39**



Je note l'existence de panneaux bleus grillagés, vétustes et rouillés. **Photographies n°40 et n°41**

Un tuyau jaune descendant du plafond est tordu et détaché du mur. **Photographie n°42**

Je monte à l'étage par un escalier métallique avec marches ajourées. **Photographie n°27**

➤ **TOILETTES**

Les toilettes du rez-de-chaussée sont à l'état vétuste et dégradées. Les tuyauteries sont rouillées. **Photographies n°53 et n°54**

Je note la présence d'un lavabo sur colonne avec tuyauterie cassée.

ETAGE

A l'étage les portes sont cassées et le sol est couvert de gravats. **Photographie n°43**

Les murs de l'ensemble des bureaux sont constitués de Placoplatre non peint.

➤ **PREMIER BUREAU**

Des fils électriques ainsi que des pans de laine de verre pendent du plafond. **Photographie n°44**

L'appareil de chauffage et climatisation mural est entièrement détérioré. **Photographie n°45**

Je note de nombreux amas de cette même laine de verre entassés et éparpillés sur le sol.

Je remarque que les murs sont couverts de graffitis et comportent de nombreux trous. **Photographie n°151**

➤ **SALLE D'EAU**

Les toilettes et la salle d'eau sont entièrement détériorées et noircies. **Photographie n°149**

➤ **BUREAU CENTRAL**

Je note également la présence de nombreux trous et graffitis ainsi que des projections de peinture aux murs. **Photographies n°46, n°47 et n°49**

Un pan de mur est troué. **Photographie n°48**

Le faux plafond est entièrement arraché, laissant apparaître la laine de verre. **Photographie n°50**

Sur le mur gauche de la porte d'accès, la cloison est découpée permettant l'accès au dernier bureau. **Photographie n°51**



➤ **BUREAU SUD-EST**

J'accède à ce bureau par un énorme trou découpé dans la cloison, à proximité Sud de la porte d'accès et donnant sur un escalier. **Photographie n°51**

Je tente de descendre par cet escalier obstrué par des rouleaux de laine de verre. **Photographie n°52**

Je compte six marches en bois sur support métallique.

Le bois de ces marches est éclaté et par endroit inexistant, rendant la descente dangereuse. **Photographie n°148**

EXTERIEUR

Je constate l'existence d'un petit réduit constitué de bac acier en partie Ouest, dépourvu de tout matériel à l'intérieur. **Photographie n°64**

En partie Sud du bâtiment, la tôle acier métallique est gondolée. **Photographies n°65, n°66 et n°67**

Je constate l'existence d'un appentis de tôles ondulées monté sur des piquets de bois tordus et sur une dalle béton. **Photographies n°68 et n°69**

Attenant à cet appentis, se trouve un bâtiment bâti en parpaings bruts dans lequel est logée en partie Nord-est une chaudière avec brûleur fioul de marque DE DIETRICH. **Photographies n°70, n°71, n°76 et n°77**

Les tuyaux sont recouverts d'un isolant amianté. **Photographies n°72, n°73, n°74 et n°75**

Je constate la présence d'une cuve fioul rouillée en partie Nord-est.

A l'extérieur, de nombreuses palettes sont alignées en guise de clôture. **Photographies n°79 et n°80**

BATIMENT SUD

La surface au sol loi Carrez du bâtiment Sud (Section ZB n°117) est de 3087.44 m2.

EXTERIEUR

Le pan Nord de ce bâtiment est dégradé.

Je note trois tables en bois avec bancs dégradés également.

En partie Est, je remarque un petit appentis servant à l'époque de vestiaires de tennis, et terrain de tennis bitumé entièrement altéré comportant des crevasses dans el sol. **Photographie n°81**

Le mur Nord du bâtiment Sud constitué de parpaings et crépi peint est à l'état vétuste.



Les vitrages sont non isolés et en partie cassés.

Ce bâtiment est recouvert d'une toiture de tôle éverit. **Photographies n°82, n°83, n°84 et n°85**
Je note trois cuves pleines de produits liquides en angle Nord-est de ce même bâtiment. **Photographie n°86**

Ce même angle du mur est noirci et comporte de nombreuses marques d'infiltrations et coulures d'eau. **Photographie n°87**

Je constate deux cuves en angle nord-est. **Photographie n°88**

Le mur de la façade Est, constitué de panneaux de baies vitrées cassées en partie et posé sur un soubassement d'une hauteur de 1.80 mètres environ est composé de parpaings et ciment peint. **Photographies n°89 et n°90**

Un tuyau d'évacuation de fumée sort de la toiture et je note une descente d'eaux pluviales cassée dépourvue de dauphin à sa base. **Photographie n°91**

Je remarque l'existence de préfabriqués en partie Est du bâtiment. **Photographie n°92**

Je constate que la végétation a envahi le sol de béton. **Photographie n°93**

Le terrain de tennis est à l'état dégradé en partie Est. **Photographie n°94**

Plus loin, un préfabriqué, réduit servant de vestiaires pour le tennis, est à l'état vétuste.

La porte est fermée par un fil de fer. **Photographie n°95**

Toutes les portes métalliques des bâtiments en partie Est sont recouvertes de peinture écaillée et s'ouvrent difficilement. **Photographies n°98, n°99 et n°100**

Les toitures sont recouvertes de nombreuses végétations adventives entre deux bâtiments de préfabriqué central Est.

Je note des rejets de laine de verre vers l'extérieur Est.

Les préfabriqués et le bâtiment central comportent d'énormes trous en partie basse donnant sur l'atelier intérieur. **Photographies n°96 et n°97**

Le terrain Est est constitué de marécages et trous de puits d'eau profonds.

Le bâtiment Sud est recouvert de tôles amiantées. **Photographies n°98, n°99 et n°100**

Le porche métallique à double battants est très altéré. **Photographie n°100**

Les grandes baies vitrées comportent des carreaux cassés. **Photographie n°101**

Je constate l'existence d'un poste d'extincteur central. **Photographie n°102**

REZ-DE-CHAUSSEE

Le sol est constitué de marches en ciment à l'état vétuste en partie Nord du bâtiment et les panneaux translucides sont constitués d'amiante en grande partie. **Photographies n°103, n°104, n°105 et n°106**

La pièce Nord-ouest est recouverte de béton peint en partie basse et de vitres simples en partie haute.

Le faux plafond est constitué de dalles plastifiées sous toiture de tôle amiantée. **Photographie n°107**

Je note la présence d'un évier en alu double bacs à l'état vétuste et sale. **Photographie n°108**

Les dalles d'isolation en polystyrène se détachent du plafond. **Photographies n°109 et n°110**

Je note des convecteurs électriques à l'état en partie Nord-ouest ainsi qu'un tableau électrique et des néons à l'état brut. **Photographies n°111, n°112, n°113 et n°114**

Je remarque des tuyaux d'amiante et un énorme trou large d'un mètre dans le sol carrelé. **Photographie n°115**
Tous les câbles sont cisailés. **Photographie n°113**

Au dessus de l'ouverture, je note un énorme trou béant rectangulaire dans la cloison. **Photographie n°116**

➤ ATELIER

Dans l'atelier du bâtiment Sud, le sol est recouvert de dalles de béton à l'état dégradé et vétuste. **Photographies n°121, n°122, n°123, n°124 et n°126**

Les murs de béton sont peints en partie et les tuyauteries de chauffage descendant du mur sont constituées de fibre ciment. **Photographie n°120**

La toiture est recouverte de tôles avec dalles d'isolation sous couverture fibre ciment. **Photographies n°118 et n°119 et n°128**

En partie Nord-est, le bâtiment est recouvert de carreaux de carrelage à l'état. **Photographie n°127**

Je note un emplacement de placard vitré accueillant un tableau électrique dépourvu de tous câblages, coupés et cisailés. **Photographies n°129, n°130, n°131, n°132, n°135, et n°136**

Je constate de larges trous au plafond. **Photographies n°133 et n°134**

Des déchets électriques sont entreposés dans un angle. **Photographie n°137**

Une gaine de couleur bleu traverse au sol l'accès central de part en part. **Photographie n°138**

La porte vitrée à double battants donnant sur cet accès est à l'état vétuste. **Photographie n°139**

Les murs et vitres sont sales et dégradés, comportant de nombreux graffitis. **Photographies n°140, n°141, n°143 et n°144**

En partie centrale Nord, je note une arrivée de tuyauterie de chauffage.



Il est à noter que de nombreux câbles métalliques ciment pendent du plafond. **Photographie n°142**

Un petit réduit en partie Nord-est, recouvert de tôles ondulées et de fibres ciment donne au Nord ainsi que sur une pièce extrêmement dégradée, surélevée d'un pan de ciment rectangulaire. **Photographies n°146 et n°147**

La tuyauterie fibre ciment sort des murs et plafonds. **Photographies n°156 à n°162**

Les portes métalliques donnant sur l'extérieur Nord sont rouillées ainsi que la grille d'aération. **Photographie n°163**

Je constate la présence d'un bidon de révélateur de poudre liquide en partie Nord de l'atelier.

Les murs sont couverts de graffitis. **Photographie n°164**

Les murs du couloir menant vers l'extérieur fermé par une porte métallique sont noircis. **Photographie n°165**

La laine de verre sous plaques isolantes pend du plafond. **Photographies n°166 et n°167**

En mur Est de la partie Nord de l'atelier, je note une sortie d'évacuation.

Les faux plafonds se détachent entièrement de la partie Nord-est du bâtiment en soupente Nord.

En partie Est, l'atelier est entièrement dégradé.

Certaines dalles du faux plafond sont manquantes. **Photographie n°168**

Le sol est jonché de gravas et débris de verre. **Photographies n°169 et n°170**

En partie Nord-est, je constate l'existence d'un bac en ciment profond d'environ un mètre dont les parois sont de couleurs. **Photographies n°171, n°173 et n°174**

Les installations électriques sont vétustes. **Photographie n°172**

Je note un grand bac métallique tordu, cassé et défoncé en de nombreux endroits, ainsi que trois fours entièrement rouillés de marque RIPOCHE et HUNI. **Photographies n°169, n°175, n°176 et n°177**

En angle Nord-est du bâtiment, je note un plancher flottant qui s'affaisse lorsque je pose le pied.

L'angle du mur se détache sur trois mètres et se matérialise par des lézardes descendantes sur toute la hauteur des angles de mur en partie Nord-est. **Photographies n°180, n°181, n°182, n°183, n°184 et n°185**

Les tuyaux d'arrivée d'eau sont tordus. **Photographie n°186**

En partie Sud-est de l'atelier, je note une fosse de liquide ainsi qu'une pièce Est recouverte de béton extrêmement tâché. **Photographies n°188 et n°189**

A proximité de cette fosse, je note un trou dans le sol. **Photographies n°190 et n°191**

Le sol béton en partie Sud-est se cloque. **Photographie n°192**

Je note des amas de béton au sol, ce dernier étant défoncé. **Photographies n°193, n°194, n°195 et n°196**



Les toilettes à la turque sont entièrement dégradées et à l'état vétuste. **Photographies n°198 et n°206**

Le mur de séparation entre l'atelier et l'axe central comporte des graffitis. **Photographie n°199**

Je note sur toute la paroi de séparation entre l'atelier et la partie Sud du bâtiment, une lézarde longitudinale en partie basse de toute cette paroi constituée de béton. **Photographie n°200**

Le sol de béton brut est maculé de tâches de graisse. **Photographie n°201**

Les murs et sols sont dégradés. **Photographies n°198 et n°206**

Je note un tuyau large en plastique qui descend depuis le toit. **Photographie n°204**

Je constate un large trou dans la paroi. **Photographie n°205**

Toute la partie Sud du bâtiment est dégradée. **Photographie n°207**

Le crépi des murs se détache par plaques. **Photographie n°208**

Je note de nombreux tuyaux cassés au niveau des vannes ainsi que des trous sur toute la longueur des murs Sud. **Photographies n°209, n°210, n°211 et n°212**

Le sol est trempé et jonché de feuilles d'arbre séchées. **Photographie n°213**

En angle des murs et plafond, je note de nombreuses taches et saletés et graisse. **Photographie n°214**

Je constate l'existence d'un appareil métallique dont les fils électriques sont dénudés ainsi qu'un ventilateur altéré dans une pièce adjacente donnant accès sur un portail métallique coulissant en partie Sud. **Photographies n°215 et n°216**

Je note cinq trous à la base du mur.

En angle Sud-est, je note un cache câble en PVC cassé et des boulons émergeant du sol. **Photographie n°217**

Je me dirige vers l'accueil, et je constate que les parois sont extrêmement détériorées et les vitres sont cassées. **Photographies n°218, n°219, n°220 et n°221**

➤ **RECEPTION**

La paroi de Placoplatre des toilettes de l'accueil est extrêmement sale. **Photographie n°221**

Le sol de la réception est recouvert de carrelage à l'état sale. **Photographies n°222 et n°223**

Les murs de moquette rase sont extrêmement sales également et le plafond se délite en grande partie. **Photographies n°224, n°225, n°226 et n°227**

Je note quelques objets et matériels dégradés dans une pièce annexe constituée de plaques de Placoplatre dont les murs s'affaissent. **Photographies n°228, n°229, n°230, n°231, n°232**



Dans la deuxième pièce Nord de l'accueil, le plafond s'effondre entièrement, les spots lumineux maintenus par leurs fils électriques pendent de ce même plafond. **Photographie n°233**

De la laine de verre est posée à même le sol. **Photographie n°234**

De la peinture « HYDRO TOP VELOURS » de couleur bleue est projetée sur les murs et les vitres. **Photographies n°235, n°236 et n°237**

De nombreuses prises électriques sont arrachées des murs.

➤ **BUREAUX ET PIÈCES ANNEXES**

Le bureau Sud-ouest est recouvert d'un revêtement plastique de type linoléum. **Photographie n°238**

Les prises électriques sont à l'état. **Photographie n°239**

Un cache câbles ainsi que tous les câbles électriques sont coupés.

Dans l'angle du bureau Sud-ouest, je note la présence au mur, d'une installation électrique vétuste. **Photographie n°240**

En angle Sud-est, la pièce dans le prolongement Est est recouverte d'un sol de type « jonc de mer » **Photographies n° 241 et n°242**

Dans la deuxième pièce centrale, à proximité de l'atelier Nord-Ouest, je note de nombreux trous sur la paroi de Placoplatre située sous les fenêtres. **Photographie n°244**

Je constate également que le mur se détache par plaques. **Photographies n°245 et n°246**

La seconde partie des bureaux est extrêmement sale et dégradée. **Photographies n°248, n°249 et n°250**

Les vitrages donnant sur l'atelier sont entièrement cassés. **Photographies n°252, n°253, n°254, n°255 et n°260**

Les portes sont défoncées et le sol est jonché de tessons de verre. **Photographies n°247 et n°251**

n°262 et n°263

L'ensemble des dalles de plafond s'affaisse et s'effondre par endroit. **Photographie n°256**

De nombreux gravas jonchent le sol et des pans de plafond se détachent et pendent, prêts à tomber au sol. **Photographie, n°257 et n°258**

Je note un large trou dans la paroi de Placoplatre. **Photographie n°259**

Je constate que le plafond est découpé, laissant apparaître un large trou entre les deux néons. **Photographie n°261**

Les prises électriques sont à l'état et la paroi de Placoplatre les supportant ainsi que la porte d'accès comportent des graffitis. **Photographie n°262**



Du matériel informatique est cassé et désossé, et posé sur le sol. Je constate également de nombreux éclats de verre. **Photographie n°263**

Le sol de carrelage est jauni et le revêtement mural est taché. **Photographie n°264**

L'accès à l'étage se fait par un escalier métallique. **Photographie n°265**

ETAGE

Le plancher est recouvert de dalles de bois aggloméré et les parois Sud sont recouvertes en partie basse de morceaux de bois dans l'ensemble dégradés et saccagés. **Photographies n°266 et n°267**

Le sol de bois gondole sur toute sa surface. **Photographie n°268**

Les gardes corps et rampes métalliques de l'escalier sont bancales.

➤ ATELIER

Au centre de l'atelier, je note des piliers métalliques de renfort de bardage ainsi que des tuyaux en fibre ciment descendant de la toiture. **Photographies n°269 et n°270**

Dans la partie Nord du bâtiment Sud, je note des alimentations d'eau et d'air ainsi que des câbles électriques cisailés.

Le mur de la dernière pièce Ouest se détache entièrement en son angle Nord-ouest.

En angle de la pièce centrale Nord servant de pièce de « contrôle rayons X », je remarque la présence de morceaux de laine de verre éparpillée et le sol est extrêmement sale. **Photographies n°271, n°279 et n°280**

Les toilettes à la turque sont à l'état vétuste. **Photographie n°272**

Dans la pièce annexe de contrôle atelier, des étagères racks sont dévastées, et des éléments électrique des murs sont arrachés, et non utilisable. **Photographies n°273 et n°274**

En angle du mur nord, je note une large lézarde descendante du plafond jusqu'au sol. **Photographies n°275 et n°276**

Un boîtier électrique est arraché. **Photographie n°277**

La pièce d'accès au sous-sol est jonchée de débris et gravas. **Photographie n°278**

Dans la pièce d'accès au réfectoire Nord-ouest, le sol est constitué de petits carreaux de faïence ancienne à l'état vétuste. **Photographies n°281 et n°283**

Le plafond de la pièce centrale n'est pas isolé. **Photographie n°284**

Je note des décollements de crépis sur tous les murs.

L'accès à la salle de contrôle de rayons X se fait par quatre marches de béton brut longées d'une rampe de protection grillagée en fer. **Photographie n°282**



Les vitres des cloisons de toutes les pièces sont brisées, et les boîtiers électriques arrachés des murs. **Photographies n°285 et n°288**

L'accès au sous-sol constitué d'un escalier de quatre marches béton est recouvert de projection de peinture ou produits colorés. **Photographie n°289**

Le sous-sol de béton est extrêmement vétuste et dégradé. **Photographies n°290, n°291, n°292, n°293, n°294**

Je note un regard de béton donnant accès à une fosse d'eaux usées et toutes eaux et écoulements d'eau, dans laquelle flotte un bidon en plastique. **Photographie n°293**

Les parois de la pièce de « Rayons X » sont recouvertes de plaques isolantes alu et inox. **Photographies n°294 et n°295**

Les parois et murs du sous-sol sont constitués de béton peints. **Photographies n°296 et n°297**

En partie extérieur Nord et Nord/Est, je note une étendu de terrain vague caillouteux et enherbé, ainsi qu'une cuve hors sol Primagaz Propane qui alimente par un tuyau, l'intérieur du bâtiment. Cinq bouteilles de Gaz Propane sont situées à l'extérieur, à proximité de l'accès au local strictement réservé aux rayons X. **Photographies n°298 et n°299**

En partie centrale Ouest des parcelles, je note un regard et conduit sous-sol de béton donnant sur une fosse septique et puisard. **Photographie n°300**

En angle Nord-est du bâtiment, je constate une porte extérieure donnant accès à une pièce entièrement inondée, ainsi qu'à un quai de chargement et monte-charge. **Photographies n°301 et n°302**

Je note des bris et manques de tôles en plexiglas, sous tôles de fibres de verre, et tôles bac acier.

Il a été dressé un procès verbal d'attestation de superficie des bâtiments, selon la nouvelle Loi « Carrez » n°96-1107 du 18 décembre 1996 modifiée, par la société d'expertise AB Diagnostics, en son rapport établi ce jour.

Par ailleurs, en ce qui concerne la recherche et le recensement des présences de Fibres d'Amiante dans les flocages, Calorifugeages et Faux Plafonds, conformément au décret Santé n°96-97 du 07 février 1996 modifié le 12 septembre 1997, risques d'exposition au plomb, diagnostic de performance énergétique, état des risques naturels et technologiques, constat d'état parasitaire sur immeuble bâti et diagnostic électricité et gaz, ***j'étais assistée de Monsieur Bertrand DELAFOSSE et de Monsieur Dorian PATHIER, Société AB Diagnostics, Agence sise 34 Avenue F. Lagardère à LOURDES (65100), selon rapport joint en annexe.***

Telles sont les constatations que j'ai pu réaliser, consignées sur treize feuilles et auxquelles sont annexés trois cent deux photographies, l'Ordonnance rendue par le Juge Commissaire le 26 juillet 2017, un plan cadastral, et un rapport Diagnostics dans le présent Procès Verbal descriptif, qui vaudra et servira ce que de droit.

Coût du présent acte :

Honoraires Art 16-1	: 220,94 €
Dont forfait Photos	: 250,00 €
Art 18 déplacement	: 7,67 €
T.V.A à 20.0 %	: 95,72 €
Taxe Forfait Art.20	: 14,89 €
T.T.C	: 589,22 €

Cout : cinq cent quatre vingt neuf euros et vingt deux cents.

Acte soumis à la taxe forfaitaire

Membre d'une association de gestion agréée par l'administration fiscale acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèque ou carte bancaire.



Département :
HAUTES PYRÉNÉES

Commune :
LANNE

Section : ZB
Feuille : 000 ZB 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 22/08/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2016 Ministère de l'Économie et des
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
TARBES
1, boulevard du Maréchal Juin BP 693
65000
65000 TARBES
tél. 05-62-44-40-40 -fax
sdif.hautes-
pyrenees@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

